



Le gouvernement joue avec le feu

Comme nous ne cessons de le dire depuis que la crise a éclaté il y a quatre ans, sortir de cette crise du système capitaliste impose des ruptures à trois niveaux : international, européen et national.

On en est loin. Pire, sur le plan européen, toute modification du rôle de la Banque centrale semble conditionnée par une constitutionnalisation de l'austérité : ce qui serait tout simplement intolérable.

En France, le gouvernement joue avec le feu. Non seulement il accentue de semaine en semaine l'austérité au détriment des salariés, mais il les stigmatise (un arrêt de travail est suspecté de fraude) et tente de les opposer entre eux, notamment entre public et privé (cf. les débats hallucinants sur les jours de carence). La réduction accentuée des dépenses publiques et sociales continue à fragiliser ou remettre en cause le service public républicain.

Pour ne prendre qu'un exemple, la réduction d'un quart du budget des voies navigables va empêcher les travaux nécessaires sur certains barrages ou écluses, par exemple en amont de la Seine. En quelque sorte, la vie des citoyens passe derrière la satisfaction des marchés financiers et l'étiquette AAA.

S'agissant de la fonction publique d'État, le travail fait sur le terrain et notre attachement au service public républicain nous placent maintenant -c'est historique- en première position syndicale. Visiblement, en fin de semaine dernière, le gouvernement avait du mal à confirmer la chose. Ne lui en déplaise, c'est la réalité.

Au titre des bonnes nouvelles, notons aussi le vote du Bureau international du travail sur notre plainte relative à la loi du 20 août 2008 sur la représentativité. Cette plainte, déposée en fonction du contenu des conventions internationales du travail et de la jurisprudence du comité des libertés syndicales, ne demandait pas l'abrogation de la loi. Elle pointait certains éléments, selon nous contraires aux conventions internationales. Dans ses conclusions, le BIT invite ainsi le gouvernement à examiner avec les interlocuteurs sociaux la possibilité de réviser la loi pour qu'elle soit effectivement conforme à la liberté syndicale, s'agissant notamment des délégués syndicaux. C'est une victoire politique pour FO. D'ailleurs le gouvernement s'est exprimé publiquement avant le vote, ne respectant d'ailleurs pas les procédures, pour communiquer «à sa sauce».

Certes, l'avis du BIT n'est pas celui d'un tribunal. Il n'a pas d'effet concret immédiat, mais il nous donne la possibilité de maintenir la pression, ce qui est loin d'être anodin.

Au passage -pour le «fun»-, on notera que les observations de la CGT et de la CFDT sont incluses dans la réponse du gouvernement. En quelque sorte, elles sont «embedded» par le gouvernement, comme l'étaient les journalistes par l'armée américaine pendant la guerre du Golfe.

À la lumière de tout cela, on comprend encore mieux le caractère quelque peu hypocrite du «syndicalisme rassemblé» et de l'intersyndicale, raison supplémentaire pour que nous conservions mordicus notre liberté.

Oui à l'action commune quand nous sommes d'accord, non quand nous ne le sommes pas et nous disons pourquoi.

S'agissant du 13 décembre, il appartiendra aux unions départementales de se déterminer en fonction du contexte local et de la nature des actions envisagées. Mais Force Ouvrière doit garder et gardera ses positions et revendications. Par exemple, nous n'avons toujours pas avalé la contre-réforme des retraites de 2010 et sa récente aggravation, nous demandons l'abandon de l'austérité et nous nous prononçons pour la préparation d'un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle.

C'est notre détermination, c'est notre cohérence, c'est notre indépendance.

Libres, indépendants, déterminés ; tels nous sommes, tels nous resterons.